

# ÉVALUATION DU PORTEFEUILLE DES POLITIQUES DU CENTRE CANADIEN DE LUTTE CONTRE L'ALCOOLISME ET LES TOXICOMANIES

Mai 2004

## Sommaire

Le présent rapport comporte une évaluation du portefeuille des politiques du CCLAT, le principal objectif étant de développer des options pour les recherches éventuelles concernant les politiques dans le domaine de l'abus de substances par le Groupe de travail national sur les politiques.

Un examen des activités antérieures relatives aux politiques du CCLAT révèle qu'elles ont pris quatre formes générales : 1) documents de travail sur les politiques, 2) énoncés sur la politique nationale sur l'abus de substances, 3) commentaires sur les lois proposées et 4) lettres aux groupes commerciaux et/ou organismes de réglementation. Ces activités ont couvert sept grands sujets : 1) la politique nationale sur l'abus de substances, 2) la réduction des méfaits (y incluant l'échange de seringues), 3) le traitement des toxicomanies (y incluant les tribunaux de traitement des toxicomanies), 4) la politique régissant la consommation d'alcool (y incluant le SAF, les étiquettes de mise en garde contre l'alcool, la réglementation de l'alcool lors des événements sportifs et la publicité sur l'alcool), 5) la politique sur le contrôle du cannabis, 6) le jeu compulsif et 7) les drogues visant à améliorer la performance.

Les travaux antérieurs en matière de politiques du CCLAT sur chacune de ces questions de fond sont comparés aux activités récentes, et des options pour les recherches ultérieures sur les politiques et leur élaboration par le Groupe de travail national sur les politiques du CCLAT sont déterminées. De plus, plusieurs nouveaux sujets en matière d'abus de substances (médicaments d'ordonnance, pharmacies Internet, conduite sous l'influence des drogues, dépistage de la consommation de drogues lié à l'emploi et MDMA) font l'objet d'examens pour des options de recherches éventuelles et d'élaboration en matière de politiques. Tous comptes faits, trois sujets ont été relevés pour l'élaboration possible de politiques, et 31 sujets ont été retenus pour l'élaboration possible de documents de travail éventuels en matière de politiques. Ces options sont présentées sous une forme résumée dans le tableau suivant :

## Options pour l'élaboration de politiques

Domaine particulier	Sujet	Objet	Justification
Réduction des méfaits	Réduction des frais payés aux pharmaciens pour la distribution de la méthadone	Résumer les données probantes sur l'efficacité de la méthadone dans le traitement de la dépendance aux opiacés et les conséquences de la réduction par Santé Canada des montants payés aux pharmaciens pour la distribution de la méthadone au Canada	La méthadone est actuellement l'« étalon-or » pour ce qui est du traitement de la dépendance aux opiacés, puisque cela fait 30 ans que l'on recueille des données probantes à son sujet. La réduction des méfaits associés à l'utilisation des drogues injectables est une priorité essentielle de la nouvelle Stratégie canadienne antidrogue. Le fait de réduire les montants payés aux pharmaciens pour la distribution de la méthadone fait en sorte que l'on freine la prestation de cet important service de réduction des méfaits au Canada.
Réduction des méfaits	Mise en œuvre du Programme pilote d'échange de seringues au SCC	Résumer les données probantes internationales sur l'efficacité et la sécurité des programmes d'échange de seringues en milieu carcéral et prendre en considération des options pour le Service correctionnel du Canada	Un des défis les plus importants que doit relever la politique sur l'abus de substances aujourd'hui est de traduire l'engagement rhétorique envers la réduction des méfaits en politiques et en programmes actuels qui réduisent les méfaits. Une partie importante de ce processus consiste à procéder à des études conçues avec soin et qui génèrent des renseignements fiables visant à éclairer les choix de politiques sur la réduction des méfaits. Plusieurs pays ont mis à l'essai et évalué des programmes d'échange de seringues dans leurs systèmes correctionnels et démontré qu'ils sont un moyen sécuritaire et efficace pour réduire un comportement d'injection hasardeux chez les populations incarcérées. De nombreuses études officielles et de nombreux organismes du Canada ont recommandé l'implantation d'un programme pilote d'échange de seringues pour le SCC, y compris le Comité d'experts sur le SIDA dans les prisons (1996) et la Commission canadienne des droits de la personne (2003).
Politique sur la consommation d'alcool : SAF	Étiquettes de mise en garde contre l'alcool	Résumer la justification entourant les étiquettes de mise en garde contre l'alcool, leur introduction en Ontario et les options pour le Canada.	Même s'il n'a pas été prouvé que les étiquettes de mise en garde contre l'alcool sont efficaces pour ce qui est de changer le comportement des grands buveurs, elles peuvent servir de stratégie visant à sensibiliser davantage le grand public et à changer les normes culturelles à long terme entourant la consommation d'alcool à risque. De plus, les produits de l'alcool sont les seuls produits vendus à des fins de consommation au Canada qui ont une incidence négative considérable sur la santé et qui ne portent pas d'étiquettes de mise en garde. En 2001, le Parlement a adopté une motion en faveur des étiquettes de mise en garde contre l'alcool, mais aucune mesure n'a été prise à ce jour.

## Options pour les documents de travail sur les politiques

Domaine particulier	Sujet	Objet	Justification
Politique nationale sur l'abus de substances	Nouvelle stratégie antidrogue	Déterminer et recommander des critères spécifiques et mesurables visant à évaluer la nouvelle Stratégie canadienne antidrogue et mettre au point un cadre conceptuel pour comprendre le lien entre les composantes du système national sur l'abus des drogues au Canada (comme il a été suggéré dans le cadre du Forum d'octobre 2003).	Les trois premières Stratégies canadiennes antidrogues (1987, 1992 et 1997) n'incluaient pas de critères mesurables pour leur évaluation et étaient ainsi sujettes aux critiques concernant leur efficacité. On a déterminé le besoin d'un cadre conceptuel pour comprendre le lien entre les divers systèmes nationaux sur l'abus de substances/les toxicomanies dans le cadre du Forum d'octobre 2003 sur la recherche sur l'alcool et les drogues illicites au Canada. Une meilleure compréhension du lien entre les systèmes traitant de l'abus de substances et les toxicomanies peut servir à la planification stratégique d'une mesure d'intervention plus efficace et plus efficiente face à ces problèmes.
	Opérationnalisation d'un continuum de la consommation de drogues dans la politique publique	Élaborer de façon plus complète un continuum échelonné de la consommation de drogues et utiliser ce continuum pour créer une politique sur l'abus de substances plus efficace.	Les données sur la prévalence de la consommation de drogues et d'alcool sont le plus souvent présentées sur le plan de l'utilisation à vie ou annuelle. Même si ces données sont utiles pour éclairer l'élaboration de politiques sur la prévention primaire, elles ne sont pas très utiles pour établir des politiques concernant la prévention secondaire ou tertiaire. Le Comité sénatorial spécial sur les drogues illicites a mis au point un continuum de la consommation de cannabis fondé sur cinq catégories : aucune consommation, consommation expérimentale, consommation à des fins récréatives, consommation à risque et consommation excessive. Les données sur la prévalence recueillies et interprétées en fonction de ce continuum aideraient à élaborer une politique sur l'abus de substances plus efficace et efficiente au Canada.
	Programme sur les drogues fondé sur des données probantes	Utiliser des critères scientifiques acceptés et fondés sur le potentiel toxicomanogène, le risque pour la santé du public, les données probantes de l'abus actuel et le degré des méfaits actuels relatifs à d'autres substances repères pour construire un programme sur les drogues qui s'appuie sur des données probantes.	Dans une importante mesure, le programme actuel sur les drogues au Canada n'est pas fondé sur des critères objectifs et scientifiques. Étant donné l'augmentation considérable des connaissances au sujet de l'abus de substances au cours des quelques dernières décennies, il serait raisonnable d'évaluer le programme actuel en fonction de renseignements courants et de faire des suggestions de changements qui amélioreraient notre gestion des drogues illicites.
	Recherche sur les programmes novateurs sur l'abus de substances	Souligner l'importance de mener des recherches évaluatives sur les politiques et programmes novateurs sur l'abus de substances et déterminer les facteurs politiques, économiques et sociaux qui pourraient gêner la mise en œuvre de telles études.	Un des problèmes les plus importants relativement à l'élaboration de politiques et de programmes efficaces sur l'abus de substances est le manque d'évaluations scientifiques. Afin de remédier à ce problème et d'améliorer l'élaboration de politiques sur l'abus de substances, il est important d'appuyer les projets pilotes bien conçus qui incluent des composantes d'évaluation rigoureuses. Il existe plusieurs facteurs politiques, économiques et sociaux qui rendent difficile la réalisation de recherches évaluatives nécessaires sur les politiques et programmes novateurs liés à l'abus de substances, et la détermination de ces facteurs est une première étape nécessaire à leur gestion.

	Participation de groupes non traditionnels à l'établissement de politiques sur l'abus de substances	Mettre au point des suggestions pour faciliter la participation significative de groupes non traditionnels à l'établissement de politiques sur l'abus de substances.	L'établissement de politiques sur l'abus de substances au Canada a été critiqué du fait qu'il était « descendant » et qu'il n'incluait pas tous les intervenants pertinents. Les consommateurs de drogues et le secteur des entreprises sont deux groupes particuliers qui n'ont pas été inclus dans les efforts antérieurs d'établissement de politiques. Les efforts visant à inclure ces groupes dans l'établissement de politiques sur l'abus de substances pourraient servir à améliorer nos actions dans ce domaine.
	Évaluation des mesures de lutte antidrogue visant à contrôler les drogues illicites	Procéder à une analyse documentaire des évaluations actuelles sur les politiques et les programmes conçues pour réduire l'offre et pour établir des options quant aux travaux éventuels dans ce domaine.	Même si l'on constate que des mesures visant à contrôler l'offre de drogues illicites ont reçu un financement considérable à l'échelle internationale, il existe très peu d'évaluations fondées sur des données probantes révélant que des politiques et programmes liés à ces mesures. Le présent document rassemblerait les évaluations des mesures de lutte antidrogue et élaborerait des recommandations quant aux travaux d'évaluation éventuels dans ce domaine.
Réduction des méfaits	Échange de seringues	Évaluer la couverture géographique des programmes d'échange de seringues et déterminer les options visant à accroître la portée et à améliorer leur efficacité.	Même si les programmes d'échanges de seringues sont maintenant courants dans certains secteurs du Canada, il y a encore des populations et des emplacements qui ne bénéficient pas de cet important service de réduction des méfaits. De plus, il existe des données probantes révélant que même où des échanges de seringues sont offerts, les pratiques d'injection hasardeuses posent toujours problème (Wild et ses collaborateurs, 2003). Un document de travail traitant des meilleures pratiques pour améliorer la portée et l'efficacité des services d'échange de seringues aiderait à maximiser l'efficacité de ce service de réduction des méfaits.
	Thérapie d'entretien à la méthadone	Évaluer la disponibilité des services de thérapie d'entretien à la méthadone et déterminer les options de politiques afin d'améliorer l'accès pour des populations difficiles à joindre.	Même si la thérapie d'entretien à la méthadone est offerte au Canada depuis plusieurs décennies, il existe encore des populations et des emplacements qui ne sont pas adéquatement desservis par cet important programme de réduction des méfaits, y compris les utilisateurs de drogues injectables plus jeunes et les détenus de certains systèmes correctionnels provinciaux. Un document de travail traitant des meilleures pratiques visant à améliorer la portée et l'efficacité de la thérapie d'entretien à la méthadone, y compris une discussion des options concernant les programmes de méthadone à faible seuil au Canada aiderait à maximiser l'efficacité de ce service de réduction des méfaits.
	Politiques de réduction des méfaits relatives à la lutte antidrogue	Discuter d'un éventail de politiques de réduction des méfaits relatives à la lutte antidrogue et déterminer les options relativement à leur utilisation au Canada.	La réduction des méfaits est souvent associée à des programmes comme les échanges de seringues et les sites d'injection sécuritaire, mais il existe un certain nombre de politiques qui sont liées à la lutte antidrogue, y compris les mises en garde, les renvois à des programmes sur l'abus de substances, etc. Le présent document traiterai des politiques de réduction des méfaits relatives à la lutte antidrogue et ferait des recommandations quant à leur utilisation au Canada.

	Sites d'injection sécuritaires	Examiner les données probantes sur l'efficacité des sites d'injection sécuritaires, décrire le site pilote de Vancouver et examiner la situation des sites d'injection sécuritaires par rapport aux grandes conventions internationales de contrôle des drogues.	Le premier site d'injection supervisé en Amérique du Nord a été instauré à Vancouver à la fin de 2003, mais des sites existent en Europe et en Australie depuis un certain temps déjà. Plusieurs études d'évaluation ont été publiées sur les sites d'injection sécuritaires, et étant donné la nature controversée du concept, il serait prudent de légitimer le site pilote de Vancouver grâce à un examen approfondi des données probantes concernant leur efficacité.
	Thérapie assistée à l'héroïne (TAH)	Examiner les données probantes sur l'efficacité de la thérapie assistée à l'héroïne et discuter des essais de la NAOMI actuellement mis en œuvre au Canada.	Les essais de la NAOMI devraient débiter entre le milieu et la fin de l'année 2004. Des essais de la TAH ont été effectués au R.-U., en Suisse et aux Pays-Bas, et des évaluations ont été publiées. Étant donné la nature controversée de la TAH, il serait prudent d'ajouter une certaine légitimité à l'étude de la NAOMI en examinant les évaluations des essais précédents de la TAH et d'expliquer ce que la NAOMI ajoutera à ces études.
Traitement des toxicomanies	Continuum d'interventions	Donner un aperçu du continuum des interventions disponibles pour l'abus de substances au Canada et évaluer la couverture de ces interventions sur le plan géographique et selon le type de traitement.	En basant son régime de traitement sur le modèle de santé publique de l'abus de substances, le Canada a mis au point un large éventail d'interventions allant de campagnes de sensibilisation du grand public visant la prévention primaire, aux programmes de traitement intensifs et à long terme qui assurent la prévention tertiaire. Toutefois, aucune étude nationale de la couverture de ces services n'a été menée. Grâce aux nouvelles données sur la prévalence de l'utilisation des drogues à l'horizon pour 2004, un document faisant état de la prestation de traitements sera opportun et utile pour une évaluation globale de la politique sur l'abus de substances au Canada.
	Interventions brèves	Examiner les documents sur l'efficacité des interventions brèves dans le continuum des interventions quant à l'abus de substances et présenter des options de politiques publiques qui favoriseront l'utilisation d'interventions brèves au Canada.	Les interventions brèves sont un traitement souple et rentable qui joue un rôle essentiel dans la prévention secondaire en favorisant une détection précoce de la consommation des drogues et de l'alcool à des fins récréatives et en évitant sa progression à un niveau d'utilisation à risque ou excessive. Ces dernières années, ce traitement a attiré beaucoup d'attention sur le plan de la recherche, et il a été démontré qu'il s'agit d'un traitement très efficace dans la réduction des méfaits associés à la consommation de drogues et d'alcool.
	Mise en œuvre de politiques et de programmes de réduction des méfaits dans le domaine du traitement	Discuter de stratégies visant à améliorer l'acceptation et la mise en œuvre de politiques et de programmes de réduction des méfaits empiriquement validés au sein du domaine du traitement.	La réduction des méfaits est un « pilier » important de la nouvelle Stratégie canadienne antidrogue. À titre de mesure n'étant pas axée sur la cessation de la consommation des drogues en soi, la réduction des méfaits va à contre-courant de bon nombre de croyances et de pratiques institutionnalisées, y compris le modèle de l'« abstinence » du traitement de l'alcoolisme et des toxicomanies. La recherche révèle que bon nombre de personnes travaillant dans le domaine du traitement et formées avant l'émergence de la réduction des méfaits ne sont pas réceptifs aux nombreuses politiques et aux nombreux programmes proposés par cette nouvelle méthode. Une discussion des stratégies visant à promouvoir la réduction des méfaits au sein de ce groupe facilitera la mise en œuvre de la réduction des méfaits au Canada.

	Tribunaux de traitement des toxicomanies	Examiner les données probantes récentes sur l'efficacité des tribunaux de traitement des toxicomanies (TTT), y compris le TTT de Vancouver et de Toronto, et déterminer des options pour des « meilleures pratiques ».	Même si les tribunaux de traitement des toxicomanies ont proliféré grandement aux É.-U., ils ne sont pas encore courants au Canada. Même si la plupart des spécialistes sont d'avis que les TTT représentent un progrès positif pour le domaine de l'abus de substances, ils ne sont pas appuyés de façon universelle et certaines questions concernant leur efficacité et leur caractère adéquat sont toujours sans réponse. La nouvelle Stratégie canadienne antidrogue comporte des ressources considérables visant à maintenir les TTT existants au Canada et à en financer l'élaboration de plusieurs autres au cours des mois à venir. Un examen d'évaluation du concept ayant comme objectif de déterminer les « meilleures pratiques » pour le Canada serait opportun, étant donné l'expansion imminente des TTT.
	Traitement mandaté/contraint	Examiner les données probantes concernant l'efficacité du traitement mandaté et suggérer des options de politiques concernant cette méthode controversée pour le Canada.	Même si le concept du traitement mandaté/contraint n'est pas largement appuyé au Canada, il y a eu un soutien non négligeable de cette approche parmi les éléments conservateurs aux É.-U. et en Ontario. Un examen systématique des méfaits possibles et des évaluations scientifiques du traitement contraint procurerait des données probantes et ajouterait un fondement à la discussion actuellement hautement politique entourant cette question.
	Déjudiciarisation des délinquants non violents ayant commis des infractions liées aux drogues du système de justice pénal	Discuter des options liées à la déjudiciarisation des délinquants non violents ayant commis des infractions liées aux drogues du système de justice pénale (autres que les tribunaux de traitement des toxicomanies) au Canada et déterminer les meilleures pratiques dans ce domaine. Ce sujet fait référence à la réduction des méfaits relative à la lutte antidrogue mentionnée plus haut sous réduction des méfaits.	On appuie de façon générale les programmes qui déjudiciarisent les cas de délinquants non violents du système de justice pénale, faisant partie d'une intervention plus large visant à traiter les toxicomanies comme problème de santé plutôt que comme un problème d'ordre pénal. Les tribunaux de traitement des toxicomanies représentent une option pour promouvoir la déjudiciarisation des consommateurs de drogues, mais il existe d'autres options, notamment, l'aiguillage par la police vers les services, etc. Une discussion des options de déjudiciarisation aiderait à élargir le programme de déjudiciarisation disponible au-delà de son accent actuellement mis sur les TTT.
Politique sur la consommation d'alcool	Évaluation des politiques sur la consommation d'alcool au Canada	Utiliser les meilleures pratiques déterminées dans l'étude menée par Babor et ses collaborateurs (2003) pour évaluer la situation actuelle et les tendances de la politique sur la consommation d'alcool au Canada.	L'alcool demeure une des principales causes de méfaits liés à l'abus de substances au Canada et dans le monde. Dans une étude menée par Babor et ses collaborateurs (2003), on a déterminé 10 politiques en matière de meilleures pratiques pour la gestion des méfaits liés à la consommation d'alcool, et même si un certain nombre de ces politiques ont été renforcées ces dernières années, certaines ont en fait été affaiblies. Une évaluation générale de la politique sur la consommation d'alcool fondée sur le cadre axé sur les données probantes de Babor pourrait être utile pour réduire les méfaits associés à l'abus d'alcool au Canada.

	Publicité radiodiffusée sur l'alcool	Comparer la publicité radiodiffusée sur l'alcool au Canada avant et après la décision de 1997 d'attribuer la responsabilité de l'examen préalable des publicités sur l'alcool au Advertising Standards Council.	Plusieurs modifications ont été apportées à la réglementation de la publicité radiodiffusée sur l'alcool en 1996-1997, la plus importante modification étant l'attribution de l'examen préliminaire des annonces publicitaires au Advertising Standards Council, une organisation parrainée par l'industrie. Même si le nombre de publicités sur l'alcool recevant un jugement négatif en arbitrage demeure relativement faible (moyenne = 23/année), on se demandait si la capacité d'un groupe parrainé par l'industrie pour réglementer la publicité sur l'alcool était une préoccupation pour le CCLAT; cette politique doit être évaluée indépendamment.
	Cuite d'un soir chez les étudiants collégiaux	Présenter des données probantes sur la prévalence des cuites d'un soir chez les étudiants collégiaux au Canada, discuter des méfaits possibles associés aux cuites d'un soir et élaborer des politiques en matière de meilleures pratiques pour contrôler les cuites d'un soir chez les étudiants collégiaux.	Un rapport réalisé en 2000 par le CTSM révèle que les cuites d'un soir chez les étudiants collégiaux sont un problème grave au Canada. Plusieurs études importantes portant sur les options de gestion de ce problème ont été menées aux É.-U. et ces dernières pourraient servir à élaborer des suggestions de politiques en matière de meilleures pratiques pour le Canada.
	Conducteurs en état d'ébriété résistant au traitement	Présenter des données probantes sur la prévalence des conducteurs en état d'ébriété « résistant au traitement » au Canada et élaborer des politiques en matière de meilleures pratiques pour contrôler les multirécidivistes.	La conduite avec facultés affaiblies est encore une des principales causes de décès pouvant être évitée et la plus importante infraction criminelle au Canada. Les études révèlent qu'une importante proportion des méfaits liés à la conduite avec facultés affaiblies sont causés par des conducteurs que l'on appelle « endurecis » de la conduite avec facultés affaiblies. La détermination de meilleures pratiques pour traiter avec les récidivistes de la conduite avec facultés affaiblies pourrait aider à réduire les méfaits liés à l'alcool au Canada.
	Faire passer la limite du taux d'alcoolémie de 0,08 à 0,05	Présenter des renseignements de base sur les arguments pour et contre l'abaissement du taux d'alcoolémie pour que ce dernier passe de 0,08 à 0,05.	Le Canada, comme une grande partie du reste des pays développés, a connu des réductions considérables des accusations de conduite avec facultés affaiblies au cours des deux dernières décennies. Une importante partie de cette réduction est attribuable à l'abaissement de la limite légale du taux d'alcoolémie et à d'autres changements de la politique. Actuellement, certains organismes du Canada demandent que le taux d'alcoolémie soit abaissé et qu'il passe de 0,08 à 0,05. Ce document examinerait les données probantes pour et contre l'abaissement du taux d'alcoolémie au Canada.
Politique de contrôle du cannabis	Évaluation des effets de la décriminalisation	Déterminer un ensemble de critères utiles pour évaluer l'incidence de la décriminalisation du cannabis si c'était le cas au Canada.	La décriminalisation du cannabis devrait être accompagnée d'une analyse détaillée des coûts liés à la consommation des drogues et à la lutte antidrogue. La détermination de critères particuliers pour analyser l'incidence de la décriminalisation serait utile avant la décriminalisation dans le but de démontrer l'engagement du CCLAT d'assurer le leadership dans ce domaine.

	Élargissement possible du filet associé à un plan de remise de contraventions pour possession de cannabis	Discuter et analyser les incidences possibles de l'élargissement du filet à la suite de la mise en œuvre d'un plan de remise de contraventions pour possession de cannabis.	Le projet de loi C-10 propose actuellement de mettre en œuvre un plan de remise de contraventions pour la possession simple de cannabis. À l'heure actuelle, environ la moitié de tous les cas de possession de cannabis ne sont pas affligée d'une poursuite par la police. Il est concevable qu'un grand nombre de ces cas soient traités conformément au plan de remise de contraventions proposé, augmentant ainsi le nombre global de possession de cannabis au Canada. De plus, un nombre possiblement considérable des personnes qui ont des amendes pour possession de cannabis peuvent ne pas payer, ce qui mène ainsi à d'autres démêlées avec le système de justice pénale. Une décision récente de la Cour suprême concernant l'inconstitutionnalité d'emprisonner les citoyens qui ne paient pas leurs amendes doit être prise en considération également.
Politique sur le jeu	Meilleures pratiques pour les politiques liées au problème de jeu	Discuter de la question du problème de jeu, examiner les données probantes actuelles à titre d'options pour gérer ce problème lié à la dépendance et déterminer les politiques en matière de meilleures pratiques pour le Canada.	La croissance du jeu légalisé au Canada est stupéfiante, et on estime que le problème de jeu a une incidence sur approximativement 5 % de la population adulte. Depuis la fin des années 90, une quantité considérable de recherches ont été effectuées sur les causes et les conséquences des problèmes du jeu. Il serait utile d'avoir un document résumant les constatations de ces recherches et déterminant les politiques en matière de meilleures pratiques, étant donné la probabilité d'une plus ample expansion du jeu légalisé au Canada.
	Jeu de hasard sur Internet	Discuter du problème du jeu de hasard sur Internet, des méfaits possibles associés au jeu en ligne et des options pour la réglementation de cette activité au Canada.	Le jeu de hasard sur Internet est illégal au Canada, mais il existe en fait des centaines de « casinos » et de sites de jeu sur Internet qui offrent la possibilité de parier en ligne. Récemment, un site Web au Canada offrait la possibilité de parier dans le cadre de courses de chevaux; ce site fait maintenant l'objet d'une enquête par les autorités. Étant donné l'augmentation massive du jeu en général et des revenus possibles qui peuvent être générés de ce type de jeu, un examen des options de politiques serait prudent, puisque des propositions visant à légaliser le jeu sur Internet seront vraisemblablement avancées dans l'avenir.
Médicaments d'ordonnance	Abus/ détournement de médicaments d'ordonnance	Discuter du problème de l'abus de médicaments d'ordonnance et faire des recommandations pour gérer cette question au Canada.	Le problème de l'abus de médicaments d'ordonnance fait maintenant partie de l'ordre du jour officiel du gouvernement américain et de plusieurs provinces canadiennes. Un examen systématique des options de politiques pour régler ce problème serait utile, tant pour les provinces que pour le gouvernement national, puisqu'ils essaient de régler ce nouveau problème d'abus de substances au Canada.
Pharmacies Internet	Réglementation des pharmacies Internet au Canada	Examiner le problème des pharmacies Internet et élaborer des politiques en matière de meilleures pratiques pour réglementer les ventes en ligne de médicaments d'ordonnance au Canada.	La croissance des sites Internet offrant l'accès aux médicaments d'ordonnance est étonnante. Une étude récente menée aux É.-U. a révélé qu'une importante proportion des pharmacies Internet participent à des pratiques très douteuses, y compris la distribution de médicaments sans documents adéquats et la vente de médicaments aux mineurs. Étant donné la croissance de l'abus de médicaments d'ordonnance au Canada, la question de réglementer les pharmacies Internet sera vraisemblablement une question importante à l'avenir.



Conduite sous l'influence des drogues	Évaluation des options de politiques pour la conduite sous l'influence des drogues	Discuter du problème de la conduite sous l'influence des drogues et analyser un éventail de réponses stratégiques disponibles pour gérer cette question.	La décriminalisation possible du cannabis au Canada a incité certains intervenants dans le domaine de l'abus de substances à demander que l'on déploie des efforts pour améliorer notre capacité de déceler les personnes qui conduisent sous l'influence des drogues et raffermir les pénalités relativement à cette infraction. Le problème de la conduite sous l'influence des drogues est toutefois très complexe, puisqu'il n'y a pas de façon convenable et légalement acceptée de déterminer la consommation de drogues comme dans le cas de l'alcool. Un document examinant les complexités de ce problème et faisant des recommandations stratégiques fondées sur les données probantes serait opportun et utile.
Dépistage de la consommation de drogues lié à l'emploi	Évaluation des politiques actuelles sur le dépistage de la consommation de drogues	Examiner les justifications du dépistage obligatoire de la consommation de drogues lié à l'emploi de même que l'efficacité de ce dépistage, et déterminer les options de politiques pour le Canada.	Même si cette méthode n'est pas aussi courante au Canada, le dépistage obligatoire de la consommation de drogues est très répandu aux É.-U., particulièrement dans les industries dites instables, notamment, l'industrie des transports et les fonctions relatives au maintien de l'ordre. Un rapport récent sur le scandale de la brigade des stupéfiants à Toronto suggère que les policiers qui occupent des postes critiques devraient devoir fournir des échantillons d'analyse d'urine. Les services de police du Canada s'opposent à cette politique.
MDMA	Méfais et utilisation à des fins médicales de la MDMA	Examiner les données probantes sur les méfaits associés à l'utilisation de la MDMA et à son utilisation à titre d'agent thérapeutique.	On a récemment découvert qu'un essai clinique ayant servi à renforcer le besoin de lois très restrictives contre la MDMA aux É.-U. a été faussé, en raison d'une confusion en laboratoire où de la méthamphétamine a été par erreur utilisée au lieu de la MDMA. De plus, le premier essai clinique visant à enquêter sur les utilisations thérapeutiques de la MDMA devrait commencer aux É.-U. au cours des prochaines semaines. Un document examinant les méfaits confirmés associés à la MDMA et sa possibilité d'être utilisé à des fins thérapeutiques serait utile pour créer des politiques fondées sur des données probantes sur la MDMA au Canada.

## Références

Babor, T. F., et ses collaborateurs (2003). *Alcohol: No Ordinary Commodity: Research and Public Policy*, Londres: Oxford University Press. Résumé disponible en ligne à : [http://www.ias.org.uk/publications/theglobe/03issue3/globe0303\\_p3.html](http://www.ias.org.uk/publications/theglobe/03issue3/globe0303_p3.html)

Commission canadienne des droits de la personne (CCDP) (2003). *Protégeons leurs droits : Examen systémique des droits de la personne dans les services correctionnels destinés aux femmes purgeant une peine de ressort fédéral*, Ottawa : CCDP. Disponible en ligne à : <http://www.chrc-ccdp.ca/pdf/reports/FSWen.pdf>

Wild, T. Cameron, et ses collaborateurs (2003). *Injection Drug Use in Edmonton's Inner City: A Multi-Method Study*, University of Alberta Addictions and Mental Health Laboratory. Disponible en ligne à : [http://www.chps.ualberta.ca/publications/reports/technical\\_report\\_03-001\\_full\\_report.pdf](http://www.chps.ualberta.ca/publications/reports/technical_report_03-001_full_report.pdf)